



CONSEILLER PEDAGOGIQUE ASH

CONTEXTE D'EXERCICE

Environnement/Spécificité/Contraintes

Placé sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale conseiller technique ASH, le conseiller pédagogique est nommé au sein de l'équipe ASH.

Il exerce une mission départementale.

L'IEN ASH a pour missions de :

- professionnaliser l'équipe ASH ;
- former les enseignants ;
- favoriser la réussite des élèves en situation de handicap en étroite liaison avec la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), l'agence régionale de santé (ARS) et le secteur médico-social et de santé ;
- mettre en place un plan concerté de prise en charge de la grande difficulté scolaire.

Quelques éléments d'ordre contextuel (2020)

- Les personnels (plus de 400)
 - 210 AESH
 - 169 postes d'enseignants
 - 22 postes de psychologues scolaires
 - 8 postes de directeurs adjoints chargés de SEGPA
 - 5 postes au sein de l'équipe ASH
- Les structures et les dispositifs
 - 9 SEGPA
 - 32 ULIS école
 - 24 ULIS collège, 2 ULIS LP, 3 ULIS LP en réseau des établissements et services médico-sociaux et de santé : 1 IME 93 places, 1 SESSAD DI/PH/TED 169 places, 1 ITEP 24 places, 1 SESSAD ITEP 8 places, 1 SAAAIS-SSEFIS 79 places, un dispositif innovant d'accueil temporaire (DIAT) 60 places, 1 IME 54 places, 1 classe à l'hôpital, etc.

DESRIPTIF DU POSTE

Missions

Le conseiller pédagogique ASH assure, en étroite liaison avec l'IEN ASH :

- **l'élaboration et la mise en œuvre d'actions de formation initiale et continue et l'accompagnement des enseignants sur le terrain**
 - participation à l'élaboration des plans de formation ;
 - animation d'actions de formation dans le cadre de la formation des enseignants : formation organisée au sein des ilots, formation initiale CAPPEI en lien avec l'ESPE, formation continue et de la formation des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) ;
 - accompagnement des enseignants sur le terrain, l'accent étant porté sur les enseignants contractuels et les enseignants préparant le CAPPEI.

- **des missions complémentaires réparties entre les différents conseillers pédagogiques, l'équipe ASH disposant de quatre postes**

Accompagnement des réponses apportées aux élèves à besoins éducatifs particuliers

- ULIS école, collège, lycée
- secteur médico-social
- centre pénitentiaire
- dispositifs relevant de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)
- enseignement général et professionnel adapté (EGPA)
- hôpital

Affectation des élèves dans les dispositifs en lien avec les inspecteurs chargés d'une circonscription du premier degré (ULIS école), les chefs d'établissement et la division de la vie scolaire (ULIS collège, lycée, enseignement général et professionnel adapté).

Gestion de l'aide humaine

- recrutement des accompagnants d'élève(s) en situation de handicap en lien avec la division des personnels contractuels (DPC) ;
- organisation de leur service en étroite liaison avec les enseignants référents, les chefs d'établissement ou directeurs d'école ;
- conception et mise en œuvre du plan de formation ;
- suivi régulier sur le terrain ;
- évaluation.

Mise à jour régulière du tableau de bord ASH.

PROFIL SOUHAITE

Diplômes et/ou certifications souhaités

- diplôme d'enseignant spécialisé (CAPSAIS, CAAIS, CAPA-SH, CAPPEI tout parcours).
- certification d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF).

Compétences attendues

L'enseignant nommé sur le poste montre :

- une bonne connaissance du système éducatif, notamment des dispositifs relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap (ASH) ainsi que des procédures d'orientation et d'affectation ;
- un sens accru des responsabilités ;
- le sens de la communication ;
- des capacités d'organisation et un bon esprit de synthèse ;
- la capacité à travailler en équipe ;
- la capacité à développer des partenariats et à fédérer les acteurs concernés ;
- une bonne maîtrise des technologies usuelles de l'information et de la communication (TUIIC) : traitement de texte, tableur, bases de données, messagerie électronique.

Expériences professionnelles souhaitées

Expérience dans l'adaptation et la scolarisation des élèves en situation de handicap (ASH).

Expérience dans le domaine de la formation.

CANDIDATURE

Poste soumis à entretien :

- lettre de motivation et CV à adresser au secrétariat de l'inspection ASH/Ecole Inclusive
- entretien conduit conjointement par l'inspecteur de l'éducation nationale en charge de l'ASH et un conseiller pédagogique

REMARQUES

Durée de travail : 1607 heures par an, les modalités de service étant arrêtées par l'inspecteur de l'éducation nationale en charge de l'ASH en concertation avec le conseiller pédagogique.

Fonctions difficilement compatibles avec un service à temps partiel.

Permis B et véhicule nécessaires.